



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lancement de la stratégie « jeunes »

Question au Gouvernement n° 1511

Texte de la question

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE « JEUNES »

Mme la présidente . La parole est à Mme Christine Le Nabour.

Mme Christine Le Nabour . Ma question s'adresse au ministre du travail et des solidarités. L'avenir d'une société dépend de l'investissement qu'elle consent pour sa jeunesse. Malgré les mesures prises ces dernières années en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes, nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle. Un jeune sur trois connaît une trajectoire marquée par le chômage ou l'inactivité après ses études. Le chômage des jeunes, bien qu'au plus bas depuis quarante ans, reste trop élevé. Le taux d'emploi des 15-24 ans demeure inférieur à celui de nos voisins du nord de l'Europe, en particulier celui des moins de 19 ans et des peu qualifiés. Trop de jeunes ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation.

Les raisons en sont multiples.

Mme Marie Mesmeur . La raison, c'est Macron et sa politique de misère !

Mme Christine Le Nabour . Tout commence à l'école. Le décrochage scolaire et universitaire est trop souvent placé dans l'après et le jeune décrocheur est considéré comme seul responsable de son décrochage. Nous devons mieux informer pour mieux orienter. Trop peu de jeunes connaissent les métiers qui recrutent et le niveau réel d'insertion à l'issue des formations, par exemple. Nous survalorisons le diplôme et la formation théorique au détriment de l'expérience pratique et des compétences. Nous savons tous que le lien entre les jeunes et le monde de l'entreprise doit être favorisé le plus tôt possible. Au-delà de l'apprentissage, nous devons permettre aux jeunes d'effectuer des stages, des immersions (*Mme Marie Mesmeur s'exclame*), des missions intérimaires ou encore des missions de service public, car ce sont des moyens de faire un premier pas dans l'entreprise. Nous devons mieux anticiper l'avenir et adapter les formations aux besoins de recrutement des entreprises.

Pour se former, chercher un emploi ou travailler, il faut en avoir les capacités. Les acteurs du réseau pour l'emploi autour de France Travail, Cap emploi et les missions locales doivent lever les freins à l'accès à l'emploi et à la formation et trouver des solutions en matière de logement, de santé, de mobilité, en particulier pour les métiers à horaires atypiques.

Enfin, continuons à soutenir et à financer celles et ceux qui les accompagnent afin de ne laisser aucun jeune sur le bord de la route. Le gouvernement a soumis en juillet 2025 au Conseil national pour l'emploi une stratégie ambitieuse en faveur de l'emploi des jeunes. Pouvez-vous nous éclairer sur les objectifs et les mesures phares de cette politique que vous vous apprêtez à lancer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Louis Boyard . Envoyez-nous directement votre fiche, ça nous fera gagner du temps ! (*Exclamations sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre du travail et des solidarités* . La France fait face à un paradoxe. Nous avons un taux élevé de diplômés du supérieur et un nombre relativement faible de jeunes qui quittent de manière précoce le système éducatif, mais le temps moyen d'insertion de nos jeunes dans le monde professionnel est plus long que chez nos voisins et les jeunes ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi sont plus nombreux que la moyenne européenne.

Pour répondre à cette situation contrastée, nous avons élaboré un plan d'accélération pour l'emploi des jeunes avec mes collègues Édouard Geffray, Philippe Baptiste, Marina Ferrari et Sabrina Roubache. Ce plan a été élaboré avec les acteurs de l'emploi ; il a été présenté aux organisations patronales et syndicales ainsi qu'à de nombreux jeunes passés par nos dispositifs. À ce stade, il est construit autour de trois grands axes. Premièrement, mieux orienter : orienter plus tôt et mieux former les jeunes en les sensibilisant aux métiers qui recrutent à terme et aux formations qui y préparent. Deuxièmement, rapprocher davantage les jeunes du monde professionnel, tout en renforçant leur sécurité au travail. Troisièmement, anticiper les ruptures de parcours en proposant un accompagnement plus personnalisé aux jeunes les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi.

Ce plan très opérationnel, centré sur des actions de court terme, complète les discussions menées dans le cadre de la Conférence sur le travail, l'emploi et les retraites, sur des enjeux plus structurels. Il a vocation à être enrichi d'idées et d'initiatives au fil des mois. Nous présenterons les déclinaisons et les mesures de ce plan ce jeudi, avec mes collègues ministres. Nous nous rendrons dans une faculté le matin, puis dans un lycée professionnel et dans une mission locale l'après-midi. L'ambition du gouvernement est de s'inscrire dans la dynamique engagée dès 2017 en faveur de la jeunesse, qui a porté ses fruits.

Mme Marie Mesmeur . Et même pas un mot pour les familles des stagiaires qui sont morts !

Mme Liliana Tanguy . Tais-toi, la parachutée !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre* . Je pense notamment à la politique puissante menée en faveur de l'apprentissage et au dispositif solide permettant l'insertion des jeunes dans le monde du travail. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Christine Le Nabour](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1511

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2026